

Décembre 2014

FédEFoC - MEDIA ANIMATION asbl • 100, avenue E. Mounier / B-1200 Bruxelles •
http://www.media-animation.be - Marc ANDRÉ • Enseignement fondamental –
productions pédagogiques – mission spécifique « éducation aux médias et au
multimédia » • tel + 32 (0) 2 256 72 54 • m.andre@media-animation.be

*N'hésitez pas à laisser un
exemplaire dans la salle des profs...*

Édito



Marc André

Nous sommes lundi soir. Je rédige un article sur le besoin de formation des enseignants au numérique et à son intégration dans la didactique. Assise à mes côtés, mon épouse travaille à l'ordinateur. Institutrice maternelle, elle prépare une page qui sera remise aux parents et placée sur le site internet de l'école. Je profite de sa présence pour lui demander ce qu'elle pense de l'introduction de l'article que je suis occupé à écrire :

*« Tant au niveau professionnel que familial, les appareils numériques occupent une place de plus en plus importante dans notre quotidien. Ils y sont une réalité difficilement contournable. Pourtant, dans de nombreuses classes, ces mêmes appareils semblent ne pas avoir le droit de franchir la porte. Ils représentent bien trop souvent des objets de crainte pour des enseignants qui s'estiment en manque de connaissances techniques ou qui n'envisagent pas l'intégration de ces outils dans leur didactique. »
Mon épouse me dit comprendre ces enseignants qui ne se lancent pas dans l'aventure numérique.*

Je m'étonne... Malgré des compétences techniques peu importantes, elle ose et n'hésite pourtant pas à proposer à ses élèves d'utiliser un ordinateur, un appareil photo ou une tablette tactile...

C'est alors qu'elle m'explique : « Si on ne m'avait pas montré que c'était possible et intéressant, jamais je n'aurais sauté le pas. Aujourd'hui, je ne regrette rien ! Je ne suis pas calée en informatique, mais les enfants se débrouillent bien et ils aiment beaucoup utiliser ces outils. Il faut vivre avec son temps... Il faut vivre dans leur présent ! En plus, cela me permet de ne pas m'enfoncer dans une certaine routine... C'est tellement plus chouette ainsi ! »

Tout était dit...

Troisième appel à projets « École Numérique » : 480 candidatures

En avril dernier, le Gouvernement wallon lançait son troisième appel à projets « École numérique ». Il s'agissait de déterminer les premiers établissements qui vont pouvoir recevoir du nouveau matériel numérique. Au final, 480 candidatures ont été introduites. Comme prévu, 200 d'entre elles ont été retenues.

Concrètement, les établissements sélectionnés bénéficieront de l'aide de conseillers pédagogiques attachés au SPW. Ces derniers valident actuellement, avec les porteurs de projets, les choix d'équipements. La Région wallonne envisage également d'assurer un accompagnement pour la gestion des projets ainsi qu'un soutien technique et technologique. Son intention est d'évaluer, de faire évoluer et de réguler ces projets pilotes dans leur approche pédagogique de l'utilisation des TIC. Des expériences qui constitueront une base solide pour les écoles qui seront équipées par la suite.

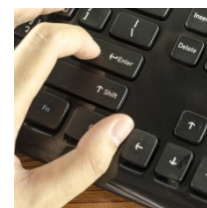
Chaque projet devra être initié au plus tard à la réception du matériel, estimée au début du premier semestre 2015, et s'étendra sur 18 mois. Durant cette période, aucun nouvel appel à projets ne devrait être proposé. Les établissements non sélectionnés dans la première phase devront malheureusement patienter au minimum deux années avant de pouvoir prétendre profiter, eux aussi, d'un paquetage d'équipements grandement attendu. Une attente qui pourrait même être de 8 ans pour certains puisque, pour rappel, le SPW se donne jusque 2022 pour équiper tout le monde. Pendant ce temps, la fracture numérique entre les écoles sera une inévitable et triste réalité. Alors que certains élèves profiteront rapidement d'un accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, d'autres, aujourd'hui en maternelle, n'en bénéficieront pas avant... leur arrivée dans le secondaire !

Pour connaître la liste des projets retenus : www.ecolenumerique.be

Formation technique à la Cyberclasse de la Région wallonne : la fin ?

Depuis la mi-septembre, des bruits de couloirs nous laissent craintifs : les formations liées à l'utilisation technique de la Cyberclasse pourraient ne plus être organisées par le SPW. Une nouvelle surprenante quand on sait que certaines écoles doivent toujours être équipées.

Selon plusieurs sources, il apparaît en effet que le personnel sollicité pour les formations techniques de la Cyberclasse en école risque d'être affecté à l'accompagnement des établissements sélectionnés dans la première phase du troisième plan d'équipement « École numérique ».



Interpellé à ce sujet, Jean-Marie Boudrenghien (chef de projet « Cyberclasse » – « École numérique ») a tenu à nous préciser par courriel ce qui suit :



« Croyez bien que nous sommes conscients de l'utilité des formations données par nos conseillers. Mais la fin progressive des installations dans le projet "Cyberclasse" et la mise en œuvre des projets « École Numérique » nous obligent à réorganiser nos ressources humaines. La formation à l'utilisation de la cyberclasse sera poursuivie sous des formes que nous étudions. Si la forme très personnalisée actuelle est maintenue, et quel que soit le nombre de conseillers assignés à cette tâche, celle-ci reprendrait en février 2015. Si une ou plusieurs autres formules sont mises place, je vous en informerai. En attendant, je ne peux que rediriger les enseignants en demande vers les excellents manuels rédigés par PRIMINFO : www.primassist.be/cyberclasse/?page_id=34. »

Nous espérons vraiment que ces formations techniques, parce qu'elles représentent pour tous les enseignants un processus important dans l'appropriation de la Cyberclasse, continueront à être assurées telles qu'elles le sont actuellement. Nous ne manquerons d'ailleurs pas de le rappeler régulièrement aux responsables.

Quoi qu'il en soit, la FoCEF et Média Animation continueront à assurer le volet pédagogique. Aussi, n'hésitez pas à contacter votre gestionnaire FoCEF si vous souhaitez en bénéficier.

23 janvier : Eurêka les médias ! Les sciences dans les médias



Depuis plus de 10 ans déjà, les opérations « Ouvrir mon quotidien » et « Journalistes en classe » permettent à de nombreux enseignants, tant du fondamental que du secondaire, de mener de nombreuses et riches activités en éducation aux médias.

Chaque année, les partenaires du projet (dont Média Animation) invitent les enseignants à participer à une journée d'information, de réflexion et d'échange de bonnes pratiques sur l'usage des médias en classe.

Cette année scolaire, cette journée se tiendra le vendredi 23 janvier 2015 dans les locaux du CAF à Tihange (La Neuville, 1 - 4500 TIHANGE). Le thème choisi est « Eurêka les médias ! Les sciences dans les médias ». Un thème qui, selon l'angle d'approche envisagé, concerne différentes disciplines et peut intéresser un large public d'enseignants.

Le matin, après un état des lieux de l'information scientifique dans les médias, les participants découvriront comment le journaliste peut faire passer -une information scientifique complexe auprès des lecteurs.

L'après-midi, un premier exposé apportera des pistes d'analyse de la responsabilité sociale du journaliste face au poids des lobbies et aux peurs engendrées par des informations quelque peu sensationnelles liées aux médicaments, aux maladies dangereuses, à la courbe d'obésité... Ensuite, un débat en table ronde sera organisé afin de décortiquer le traitement de l'information scientifique au travers des pratiques de classe.

Enfin, la journée se clôturera par la proposition d'une grille de catégorisation des types de médias et d'approches possibles.

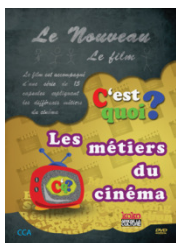
Les inscriptions, gratuites, doivent être proposées avant le 16 janvier via le formulaire en ligne présent sur le site CSEM

(http://www.csem.be/outils/operations/journee_de_rencontre/personnes_relais)..



Un outil pédagogique pour découvrir les métiers du cinéma

Myriam Wallaert (psychopédagogue), des enseignants et des professionnels du cinéma ont collaboré à la réalisation d'un DVD pédagogique ayant pour objectif de permettre aux élèves de l'enseignement primaire de partir à la découverte du monde du cinéma.



Au travers de capsules, l'outil propose de découvrir pas moins de 15 métiers du cinéma : scénariste, producteur, assistant de production, directeur de casting, acteur, chef opérateur, preneur de son, maquilleur, réalisateur, monteur, mixeur, truquiste, étalonneur, compositeur et diffuseur. Chaque témoignage s'appuie sur un court film intitulé « Le nouveau ».

Pour recevoir le DVD et un ensemble de pistes d'exploitation, n'hésitez pas à contacter Myriam Wallaert : direction@notredamedesgraces.be ou au 02 771 27 46.

Précisons que cet outil n'a aucun but commercial.

Donner la parole aux élèves dans un média

De nos jours, il est rare que les médias traditionnels ouvrent un véritable espace d'expression où les jeunes sont pleinement acteurs dans le processus de production. Quand il arrive qu'ils leur permettent d'intervenir de temps à autre, c'est surtout pour les faire parler. Rarement pour leur donner la parole.

Il s'agit d'éviter la confusion entre « faire parler les enfants » et « donner la parole aux enfants »¹.

Dans les médias traditionnels, si la parole est prêtée aux jeunes, c'est majoritairement le journaliste qui fixe les règles de l'échange et qui définit le contenu initial. C'est lui aussi qui, en aval, décide de ce qu'il va en faire.

Donner la parole aux jeunes répond à une tout autre intention. C'est leur donner la possibilité de s'exprimer librement sur des sujets qui les intéressent avec pour objectif qu'ils ne soient pas simplement entendus, mais véritablement écoutés par tous (et donc pas seulement par ceux de leur âge).



Au final, il s'agit de permettre aux jeunes d'exister et d'être reconnus dans leur droit à la parole tel que défini dans l'article 13 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (1989) : « *L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant.* »



L'école a naturellement un rôle à jouer. Elle dispose, pour cela, d'une multitude de médias susceptibles d'accueillir la parole des élèves : un journal, un blog, une web-radio, une web-tv... Des médias qui, en plus d'être motivants et valorisants, constituent des outils pédagogiques de premier choix.

Précisons encore que l'exercice créatif et le développement de capacités d'expression et d'innovation permettent également de pratiquer, de manière fonctionnelle, de l'éducation aux médias. La production de contenus médiatiques favorise notamment un renforcement de la réflexion de chaque élève vis-à-vis des médias, une prise de conscience critique et une connaissance des enjeux de la vie personnelle et sociale liés à la communication médiatisée.

¹Sylvie Crépy, Unapec (<http://sitecoles.formiris.org/?WebZoneID=590&ArticleID=1639>)

Quelques clés importantes...

Il est établi que tout intervenant est d'autant plus consciencieux et précis dans ses propos qu'il est en mesure d'anticiper le cadre général de la prise de parole.

Avant la production et la diffusion d'un contenu médiatique, il est donc important de lui permettre de décrypter les dimensions sociales, informationnelles et techniques liées à la situation de communication.

- *La dimension sociale* : On précisera ici le public cible susceptible d'écouter ou de lire les propos tenus et, s'il y a lieu, le rôle et la fonction des différents intervenants. On précisera également l'intention principale du document médiatique qui sera produit (divertir, amuser, informer...).
- *La dimension informationnelle* : On fixera ici les thèmes généraux qui seront abordés.
- *La dimension technique* : Il s'agit ici de préciser le type de média dans lequel seront tenus les propos (presse écrite, radio, télévision) ainsi que le mode de diffusion (en direct ou en différé...).



Particulièrement dans le cadre d'une diffusion audio ou visuelle, il est également important de considérer que le rapport au micro et à la caméra n'est pas naturel et peut constituer un réel frein à la prise de parole. Il est donc nécessaire de favoriser un temps d'appropriation et de familiarisation avec la technologie utilisée.

Enfin, si l'activité pédagogique mise en place se veut une véritable source d'apprentissages variés, rappelons qu'elle a aussi pour intention de donner la parole aux jeunes. Il est donc logique que ces derniers soient pleinement acteurs dans le choix éditorial ainsi que dans l'ensemble des processus de production et de diffusion des contenus. Plus les élèves seront responsabilisés et impliqués, plus leur motivation et la richesse de leur travail seront importantes.



Avis de recherche

Nous réalisons actuellement un ensemble de courtes vidéos présentant différents aspects de l'intégration des médias dans les apprentissages. Ces capsules seront utilisées dans le cadre de formations.



Vous accepteriez que l'on vous filme durant une (ou plusieurs) activité(s) pédagogique(s) intégrant les TIC (tablettes, ordinateur, appareil photo, TBI...) ?

Vous seriez d'accord de nous présenter une démarche ou un projet spécifique ?

Vous accepteriez de nous expliquer votre ressenti (positif ou négatif) sur le sujet ?

Que vous envisagiez de débiter un projet ou que celui-ci soit en place depuis un certain temps, le partage de votre expérience nous serait très utile. Aussi, n'hésitez surtout pas à envoyer un mail à m.andre@media-animation.be.

Source des photos présentes de cet article : www.shutterstock.com